

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Un singulier malfaiteur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200111>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sonne ne consentait à le renseigner sur le chemin qu'on avait fait prendre à la mariée, il dut se mettre lui-même à sa recherche dans le village. Dans un tel cas, si l'époux prend un air vexé, on dit de la conjointe qu'elle sera « mal appareillée ».

#### Les veillées au chalet.

C'est encore du *Peuple du Valais*, de M. L. Courthion que nous empruntons cette page: « Aux veillées d'octobre, c'est l'étable qui tient lieu de salon; car la chaleur tiède et moite du bétail en fait la seule pièce où il soit possible de supporter deux ou trois heures d'immobilité. Plusieurs ménages se réunissent ainsi dans la même étable, dont chacun fournit à tour de rôle le lumignon.

Tandis que les enfants jouent à colin-maillard dans les crèches, autour des vaches, sur le dos des moutons, les jeunes bergères, alignées sur des planches alignées en bancs le long des parois libres, se mettent à tricoter en attendant que leur « veillée » se complète.....

Mais voici que la porte grince avec lenteur sur ses épaisses charnières de bois, et que, dans un souffle d'air vif, passent des chuchotements. Bientôt, dans l'entrebaillement, apparaît une ombre que d'autres suivent. Un court dialogue s'engage. Pour n'être pas reconnus, ceux du dehors ont coutume de couvrir leur voix en grasseyant, car, après avoir exploré la composition de la veillée sans se laisser connaître, ces rôdeurs décident très souvent de ne pas entrer et de poursuivre leurs explorations. Parfois, au contraire, après avoir dûment reçu une permission qui ne risque guère d'être refusée, la bande fait irruption. Chacun s'installe, qui en amoureux assidu, qui en boute-en-train; les pipes entrent en activité, et, après les dernières nouvelles « d'en bas », viennent les chansons, les contes de revenants, de fées, de dragons et d'apparitions de toute sorte; car les superstitions foisonnent parmi ces peuplades montagnardes.

Ces veillées se prolongent parfois très loin dans la nuit. C'est généralement par la marche de la constellation des Pleiades (la Pousinière) que l'on a coutume de se rappeler l'heure normale du coucher, fréquemment reculée par la ténacité des amoureux. Car, à ce moment de l'année, les parents sont fort occupés au logis du village, en sorte que ces soirées du mayen prennent une tournure des plus libres. On y joue parfois au *plomb*, au *roi des sottises*, exposé de menues gaillardises, ou bien au *roi dépouillé*, où un personnage auquel on a infligé la royauté doit se dévêtir par degrés, la coiffure, une manche, deux manches, un bouton, et ainsi de suite jusqu'au bout, à moins d'une vigoureuse résistance de Sa Majesté. »

#### Tous orateurs !

On le sait, grâce à des exercices de phonétique, qui constituent une véritable gymnastique des organes de la voix, le bègue arrive à parler correctement au bout de quelque temps.

Fait curieux, cette méthode échoue régulièrement dans le zézaïement, qui paraît pourtant bien plus facile à corriger que le bégaiement. Le zézaïement passait pour une infirmité incurable, quand, il y a quelque temps, l'abbé Rousselot a créé une méthode de traitement du zézaïement qui réussit à merveille.

Cette méthode est basée sur un fait, à savoir que les personnes qui zézaient n'entendent pas bien. Sourdes inconscientes, elles présentent des lacunes, pour certains sons, dans leur champ auditif, ce qui fait qu'au lieu de dire: capable, elles disent: tapable, et sapeau au lieu de chapeau. Il suffit alors d'exercer l'o-

reille du malade pour voir le zézaïement disparaître. Au cours de ces exercices, il arrive même parfois qu'une oreille fait plus de progrès que l'autre: si l'on bouche alors la bonne oreille, le malade qui parlait déjà correctement se remet tout de suite à zézayer.

L'exactitude de la découverte de l'abbé Rousselot a été modifiée par des médecins, et l'on sait aujourd'hui que pour faire disparaître le zézaïement, il faut commencer par soigner, ou plutôt par exercer l'oreille.

**Ils nous connaissent bien.** — On nous écrit d'un canton voisin:

« Un magnifique chien roux s'est égaré il y a quelques jours dans notre localité, depuis l'arrivée du train venant de Lausanne. Au cou de ce chien, un collier, portant le nom de son maître, habitant une ville vaudoise.

» L'intelligent animal erra quelques instants aux alentours de la gare, en quête de son maître. Ne l'apercevant pas il commença alors une tournée dans les cafés et pintes de la ville. C'est dans l'une de celles-ci qu'il retrouva son propriétaire qui s'inquiétait, enfin de la longue absence de son fidèle compagnon. »

**Le verra-t-on, ne le verra-t-on pas ?** —

La population du hameau de Montherod attend avec impatience la construction de la ligne de tramways qui la reliera à la capitale. Pour que ces souhaits se réalisent, il ne manque qu'un bon mouvement de la part de M<sup>me</sup> la Caisse communale. Malheureusement, cette pauvre dame a été saignée à tant de reprises qu'elle est quasi sans vie. Quand verrons-nous le tram? soupirent les braves habitants de Montherod. Leur constante préoccupation s'est traduite, le 14 avril, par l'originale inscription suivante, placée sur un arc de triomphe:

Quand verrons-nous pointer à l'horizon d'opale  
Les mirifiques trams du grand pontife « Pâle » ?  
Sera-ce au nouvel an ou à la saint-Jamais ?  
Nos voisins viendront-ils donner à point nommé  
La braise qui pour lors est des plus nécessaire ?  
Diront-ils : « Batzerons, batzerons pas ? » Mystère ?  
Allons ! les bons amis, les paris sont engagés :  
Les trams viendront-ils ? Nul ne peut le gager.

#### La carte postale du fossoyeur.

Il est des cartes postales de toute sorte, en bristol fin, tranches dorées, en soie, en aluminium, en bois. Celles qui ne portent aucun dessin ou enluminure deviennent de plus en plus rares, bien qu'il en existe encore dans les bureaux de poste, dit-on. C'est une de celles-ci qu'a reçue l'autre jour un veuf de la part d'un fossoyeur lui réclamant le prix des travaux de jardinage faits sur le tertre de la défunte. En voici la teneur:

« Monsieur U. G.,

je vous donne jusqu'à la paye pour venir réglé la fosse de votre dame, vous savez bien que vous me lavez di de l'arrangé, main tout ce que je voi que vous n'avez pas trop pour boire la goutte, plisse que vous êtes, voici une année que je lai arrangé, vous devriez avoir onte de ma part, si tu ne me règle pas à la fin du moi, c'est moi qui veux te tordre le coup.

J. E., fossoyeur. »

**Un singulier malfaiteur.** — Un malencontreux *lapsus calami* est échappé à un professeur de théologie, auteur d'un nouvel ouvrage de religion:

« En même temps que Jésus, ils (les soldats) conduisaient deux autres malfaiteurs, destinés à mourir avec lui. »

**Un souvenir.** — La commission de publicité des représentations du « Peuple vaudois » met en vente quatre cartes postales représentant des scènes de la pièce de Warnery: I<sup>er</sup> acte, Vevey 1780. — II<sup>me</sup> acte, Le banquet de Rolle, 15 juillet 1891. — III<sup>me</sup> acte, La Révolution vaudoise, le 23 janvier 1798, sur la palud. — IV<sup>me</sup> acte, La proclamation de la République lémanique sur la place de la Palud, le 23 janvier 1798. — Ces cartes sont en vente au détail dans tous les magasins, et en gros chez Corbaz et Cie, éditeurs, à Lausanne.

On peut également obtenir, au prix de 2 fr. pièce, des photographies montées de chacune de ces cartes.

**L'Horaire Davel**, pour le service d'été, vient de paraître. Il est en vente dans tous les kiosques, dans les librairies, papeteries, etc. Cet horaire, édité par l'*Imprimerie Borgeaud*, est certainement l'un des plus complets et l'un des mieux compris: il contient tous les renseignements désirables. Tout Lausannois doit avoir en poche cet horaire dont le prix n'est que de 20 centimes.

**L'Ange des Enfers**, par Mme Adèle Bollmann. Roman publié sous les auspices de la cour d'Allemagne. — Lausanne, Hoirs Benda (Th. Sack, successeur), et dans toutes les librairies. 2 francs.

Un roman très romanesque et d'une originalité discutable. L'enlèvement d'un enfant qui passe pour mort, qui risque ensuite d'épouser sa sœur. Grâce à un prêtre de cœur tout se découvre, mais tout s'arrange aussi pour le contentement général.

**A TRAVERS LE JORAT** — Sous ce titre, la Compagnie des chemins de fer électriques du Jorat publie un guide dont elle a confié la rédaction à M. Ernest Savary, instituteur au Chalet-à-Gobet. Elle n'aurait pu mieux choisir. Habitant le Jorat depuis bien des années, ferré comme pas un sur son histoire et sur ses conditions géographiques, M. Ernest Savary était particulièrement bien placé pour écrire cet ouvrage. Tout en ne donnant que les renseignements vraiment intéressants, il a su faire une monographie complète de cette région encore peu connue des touristes. Chaque village, les sapinières, les cours d'eau, les points de vue, les vieilles auberges, les moulins pittoresques, tout ce qui fait le charme du Jorat y a son chapitre.

Une multitude de vues choisies avec le goût d'un paysagiste ornent ces pages. De même que l'impression, elles sont de M. G. Vanev-Burnier, imprimeur à Lausanne, et achèvent de faire de **A travers le Jorat**, le plus élégant et le plus agréable guide que nous connaissions. L'ouvrage a pour éditeur la maison *F. Rouge et Cie*, à Lausanne.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants:

Le ministère du général André, par Emile Mayer (A. Veuglaire). — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Quatrième partie.) — La Perse et les Persans de nos jours, par Michel Delines. (Quatrième et dernière partie.) — Au Vatican. Léon XIII et son entourage, par E. Philippe. — Trois amours. Nouvelle, par Jean Dalma. — Souvenirs d'un slavophile, par Louis Leger. (Seconde et dernière partie.) — Paix sur la terre. Croquis suédois, de Selma Lagerlöf. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*:  
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

**Le Chemineau**, la belle pièce en 5 actes de Jean Richepin, sera donnée demain, dimanche, pour la deuxième fois à la Maison du Peuple, à 8 h. du soir. Le légitime succès de la première représentation oblige la *Société du Théâtre du Peuple* à recommencer; mais cette fois, ce sera irrévocablement la dernière représentation. Que chacun donc se le dise, car il s'agit d'un spectacle des plus intéressants. L'interprétation est excellente.

La rédaction: J. MONNET et V. FAYRAT.

Lausanne — Imprimerie Guilhaud-Horvat.